

## COMPTE-RENDU

### CONSEIL MUNICIPAL DU 1er février 2018

Sous la présidence de Jacques FABRE, Maire

**Présents :** Mesdames et Messieurs Bérangère DUCLOS, Alain SENESSE, Claudine DIEL, Jean-Sébastien SANDOVAL, Antoine MARTY, Gérard GILARDI et Frédérique ROUANET.

**Absents excusés :** François GONZALEZ (procuration Jacques FABRE), Serge DURAND (procuration Alain SENESSE), Sébastien GOMARIZ (procuration Antoine MARTY), André FALCOU (procuration Bérangère DUCLOS).

**Absents :** Alain TAQUI, Jean-Paul MENU, Marion FORATO.

**Secrétaire de séance :** Claudine DIEL

#### ▪ **Reprise des résultats comptables 2016 M49 du Budget 2017 :**

A la suite du transfert du Budget M49 à Carcassonne Agglo et de sa dissolution dans la commune, il convient d'intégrer les résultats M49 de 2016 dans le budget général 2017. Pour cela il est nécessaire de modifier les prévisions budgétaires 2017.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

#### ▪ **Bail commercial Salon de coiffure :**

Il est nécessaire de procéder au renouvellement du bail commercial avec Madame Stéphanie DAGADA pour le salon de coiffure situé place du 14 Juillet à compter du 1er janvier 2018 et pour une durée de 9 années.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

#### ▪ **Location logement communal 2 place François Mitterrand - ex maison Bastié :**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'accéder à la demande de location de Madame Aurore PERIGNON à compter du 07 février 2018.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

#### ▪ **Location maison Cayrade - 62 route de Carcassonne :**

Suite à la cession du bail emphytéotique Adoma/Commune, acte signé le 29 décembre 2017, il est nécessaire d'établir un bail de location avec la famille SOUFFOU à compter du 1er janvier 2018.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée

A Barbaira, le 05 février 2018.

Le Maire, Jacques FABRE

